

Protestants et Juifs

par le Pasteur François CLAVAIROLY
Président du Conseil Permanent Luthéro-Réformé¹

1) Un peu d'histoire

Plusieurs mémoires, chez les hommes et les institutions, se sont constituées peu à peu comme les garantes et les témoins de nos différentes histoires, y compris de nos histoires conflictuelles religieuses et ecclésiales. Et il en va ainsi tout naturellement de la mémoire des relations entre les Juifs et les Chrétiens dans le monde.

Au sein même du Christianisme, en outre, plusieurs mémoires coexistent à ce sujet jusqu'aujourd'hui, l'une protestante et l'autre catholique notamment, si bien qu'il est utile et même nécessaire de les faire se rencontrer, pour qu'elles se connaissent, au moins, dialoguent entre elles et se complètent, se corrigent, se fécondent et s'étonnent mutuellement de leurs différences comme aussi de leurs ressemblances.

Pour ce qui est plus particulièrement du Protestantisme, les relations avec le Judaïsme n'ont pas commencé avec la Conférence de Seelisberg, par exemple, en 1947, ni même avec la création de l'Amitié judéo-chrétienne de France en 1948, pas plus qu'avec la première Assemblée œcuménique mondiale de cette même année.

Ceci dit, il faut évoquer et citer en introduction à ce propos les thèses de Seelisberg, pour attirer l'attention sur les éléments à la fois théologiques et pédagogiques si décisifs qui s'y dessinent déjà, d'où leur importance dans l'élaboration de notre mémoire commune : du 30 juillet au 5 août 1947 a eu lieu à Seelisberg, en Suisse, une conférence internationale afin d'étudier les causes de l'anti-judaïsme chrétien et de tenter d'y porter remède. Parmi les soixante-dix personnalités venues de dix-sept pays, on comptait vingt-huit Juifs (dont Jules Isaac), vingt-trois Protestants, neuf Catholiques et deux Orthodoxes grecs. Lors de cette conférence, les Chrétiens ont pris conscience de l'état de leur enseignement à l'égard des Juifs et du Judaïsme. Ils ont mesuré l'étendue de la responsabilité chrétienne dans le génocide hitlérien, et ils ont compris qu'il fallait d'urgence corriger les termes et la visée de l'enseignement chrétien à cet égard.

¹ Conférence devant le Conseil national de l'A.J.-C.F., le 13 novembre 2005, Consistoire israélite de Paris (salle Jérusalem).

Là encore, l'un des enjeux de cette réflexion et de ce travail était celui de la mémoire, ou plus exactement celui de sa transmission aux générations à venir, avec pour souci majeur celui de sa qualité et de sa fidélité aux exigences de la vérité.

Les participants à la conférence ont élaboré les dix points suivants, pour contribuer à éradiquer les préjugés contre les Juifs :

1. *Rappeler que c'est le même Dieu vivant qui nous parle à tous, dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament.*
2. *Rappeler que Jésus est né d'une mère juive, de la race de David et du peuple d'Israël, et que son amour éternel et son pardon embrassent son propre peuple et le monde entier.*
3. *Rappeler que les premiers disciples, les apôtres et les premiers martyrs étaient juifs.*
4. *Rappeler que le précepte fondamental du Christianisme, celui de l'amour de Dieu et du prochain, promulgué déjà dans l'Ancien Testament, et confirmé par Jésus, oblige Chrétiens et Juifs dans toutes les relations humaines, sans aucune exception.*
5. *Éviter de rabaisser le Judaïsme biblique ou post-biblique dans le but d'exalter le Christianisme.*
6. *Éviter d'user du mot "Juifs" au sens exclusif de "ennemis de Jésus" ou de la locution "ennemis de Jésus" pour désigner le peuple juif tout entier.*
7. *Éviter de présenter la Passion de telle manière que l'odieux de la mise à mort de Jésus retombe sur tous les Juifs ou les Juifs seuls. En effet, ce ne sont pas tous les Juifs qui en sont responsables, car la Croix, qui nous sauve tous, révèle que c'est à cause de nos péchés à tous que le Christ est mort. Rappeler à tous les parents et éducateurs chrétiens la grave responsabilité qu'ils encourent du fait de présenter l'Évangile et surtout le récit de la Passion d'une manière simpliste. En effet, ils risquent par là d'inspirer, qu'ils le veuillent ou non, de l'aversion dans la conscience ou le subconscient de leurs enfants ou auditeurs. Psychologiquement parlant, chez des âmes simples, mues par un amour ardent et une vive compassion pour le Sauveur crucifié, l'horreur qu'ils éprouvent tout naturellement envers les persécuteurs de Jésus tournera facilement en une haine généralisée des Juifs de tous les temps, y compris ceux d'aujourd'hui.*
8. *Éviter de rapporter les malédictions scripturaires et le cri d'une foule excitée : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants », sans rappeler que ce cri ne saurait prévaloir contre la prière infiniment plus puissante de Jésus : « Père, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font ».*
9. *Éviter d'accréditer l'opinion impie que le peuple juif est réprouvé, maudit, réservé pour une destinée de souffrances.*
10. *Éviter de parler des Juifs comme s'ils n'avaient pas été les premiers à être de l'Église.*

Mais l'histoire des relations entre Juifs et Protestants est bien plus ancienne, d'autant qu'elle est d'une certaine manière consubstantielle au

COE et le Judaïsme-SENS juil/aout 2006

Christianisme. Sans remonter à l'Église des premiers siècles², ni même à la Réforme du XVI^{ème} et au rôle novateur tout particulier — bien qu'encore étonnamment méconnu en France — qu'a heureusement joué, parmi d'autres, l'herméneutique biblique du théologien Jean Calvin dans son rapport positif à la *Torah* et au Premier Testament, pour ce qui est de la compréhension et de l'interprétation de la promesse de l'Évangile³, il est possible de commencer, plus près de nous, avec les années 1890. Au moment de la condamnation du capitaine Dreyfus, elles ont marqué d'une part un sommet dans la crise entre Juifs et Chrétiens au sein de la société française et, d'autre part, en même temps et au plan mondial, une prise de conscience de l'importance spirituelle et théologique du dialogue entre les religions : il est fait référence ici à la tenue du premier Parlement des Religions à Chicago en 1893, à l'occasion de l'exposition universelle qui a eu lieu dans cette ville. Là aussi, des Protestants de tous horizons ont essayé de jouer un rôle certain et souvent positif dans cet événement qui marque la première initiative — peu connue du monde catholique francophone, et qui se déroule bien avant la rencontre d'Assise — d'une élaboration théologique commune des bases d'un véritable dialogue interreligieux.

Lors de l'affaire Dreyfus, nombre de Protestants ont pris position en faveur du capitaine accusé de trahison⁴. Mais, à l'évocation de cette histoire si dense et si douloureuse, il ne sera fait mémoire, ici, que d'une lettre qu'avait déjà citée par ailleurs le pasteur Michel Leplay⁵, une lettre de la section locale de l'Union chrétienne de Jeunes Gens adressée à Madame Lucie Dreyfus, l'épouse du capitaine. Elle est datée du 4 juin 1898, suivant le fameux « J'accuse » de Zola du 13 janvier. L'on y trouve évidemment plus que l'expression d'une réelle solidarité. S'y révèlent aussi les traits de considérations théologiques, ainsi que le rappel d'une mémoire et d'une espérance imprenables :

« L'UCJG de Saint-Jean-du-Gard après avoir rendu grâce à Dieu, dans sa séance générale de ce jour, pour le triomphe de la justice et de la vérité, a décidé de vous adresser, ainsi qu'à tous les membres de votre famille, l'expression sincère de notre joyeuse sympathie. Ce matin, avant de participer au repas joyeux de la Sainte Cène, nous avons demandé au Dieu tout-puissant ses

² Cf. Peter Tomson, *Jésus et les auteurs du Nouveau Testament dans leur relation au Judaïsme*, Paris, Cerf, 2001.

³ Cf. Pierre Gisel, *Le Christ de Calvin*, Paris, Desclée, 1990, pp. 47-61, cité in Esther Benbassa et Pierre Gisel, *L'Europe et les Juifs*, Genève, Labor et Fides, 2002.

⁴ Cf. Patrick Cabanel, *Juifs et Protestants en France, les affinités électives, XVI^{ème}-XXI^{ème} siècles*, Paris, Fayard, 2004.

⁵ Cf. Actes du Colloque « Juifs et Protestants en France aujourd'hui », FPF-CRIF, mai 2004.

bénédiction les plus précieuses en particulier pour le noble soldat qui, injustement condamné, voit aujourd'hui se lever l'aurore du jour de la délivrance. Nous n'avons pas oublié le peuple d'Israël et son rétablissement prochain. Veuillez agréer, Madame, les respectueuses salutations de vos bien dévoués en la foi du Dieu d'Abraham et de Jésus-Christ ».

Sont aussi partisans du respect du peuple juif et de la reconnaissance pour son apport permanent à la pensée et à la civilisation, des théologiens comme le suisse Leonhard Ragaz (1868-1945), grand ami de Martin Buber, ou le pasteur Wilfred Monod (1867-1943). Cette génération de Chrétiens sociaux prendra fermement position dès les premiers signes du péril qui monte en Allemagne, en 1932-33.

Un autre exemple peut être retenu, d'après une documentation peu connue, datée de 1933, publiée à Genève par « L'Union suisse des communautés israélites », et que citait encore Michel Leplay. Au début d'une brochure de 27 pages consacrée à *L'attitude des Églises chrétiennes devant la persécution des Juifs en Allemagne*, on trouve, après un premier « Manifeste signé des 1200 ministres protestants des 42 États d'Amérique du Nord et du Canada », ces mots de Wilfred Monod, membre du Conseil Œcuménique du Christianisme pratique, c'est-à-dire de l'une des premières structures à l'origine du Conseil Œcuménique des Églises qui ne verra le jour, évidemment, qu'après les désordres de la guerre. La lettre est adressée en date du 30 mars 1933 au Comité français pour la protection des intellectuels persécutés.

« Monsieur le Président,

Permettez-moi d'exprimer le soulagement que j'éprouve à la pensée que la France offre l'hospitalité aux Israélites qui fuient les ténèbres d'un nouveau Moyen Age.

Ecrasés jadis par les grands empires d'Orient, vassaux des monarques anti-sémites, rois d'Égypte ou de Syrie, politiquement anéantis par les Musulmans, persécutés de toutes manières, traités de sans-patrie encore au XX^{ème} siècle, et parfois sevrés du droit commun dans les pays où ils étaient dispersés, les Israélites n'ont pas disparu comme les Phéniciens ou les Ninivites ; sans territoire, sans gouvernement, sans monnaie, sans drapeau, la race d'Abraham s'est maintenue vivante et vivace.

Quel entêtement splendide, ou quelle ténacité surnaturelle ! Or, il se trouve que le Judaïsme a cependant donné au genre humain le Livre mystérieux qui entretient ainsi par la flamme inextinguible d'un idéal universaliste, internationaliste, œcuménique, l'état d'une catholicité humaine. Israël a légué aux hommes la Bible, Jésus-Christ et la vision messianique du Royaume de Dieu.

Et il terminait par ces mots qui résonnent tragiquement, bien évidemment, à nos oreilles :

COE et le Judaïsme-SENS juil/aout 2006

« Salut aux représentants du peuple errant ! Celui-ci découvrira sur le sol français un lieu pour reposer sa tête »⁶.

Ce message de Wilfred Monod sera suivi le 4 avril par un autre texte, allant dans le même sens, signé Marc Boegner, Président de la Fédération protestante de France.

Il faut aussi garder en mémoire les prises de position et les engagements théologiques du Synode de Barmen en 1934, de Karl Barth et de l'Église confessante, en Allemagne, comme aussi, en septembre 1941, le fait qu'une dizaine de théologiens protestants réunis à la Communauté de Pomeyrol (Saint-Étienne-du-Grès, dans les Bouches-du-Rhône) rédigent des « thèses » qui rejoignent celles des « Cahiers du témoignage chrétien » publiés clandestinement à Lyon par le père Chaillet : les thèses théologiques dites « Thèses de Pomeyrol », qui sont ainsi diffusées dans le Protestantisme, notamment la 7^{ème} et le début de la 8^{ème}, sont ainsi écrites :

« Fondée sur la Bible, l'Église reconnaît en Israël le peuple que Dieu a élu pour donner un Sauveur au monde et pour être, au milieu des nations, un témoin permanent du mystère de sa fidélité. C'est pourquoi, tout en reconnaissant que l'État se trouve en face d'un problème auquel il est tenu de donner une solution, elle élève une protestation solennelle contre tout statut rejetant les Juifs hors des communautés humaines » (noter la réserve sur le « problème juif », typique de l'atmosphère des années 1930, même chez les meilleurs).

La thèse 8 dénonce les « équivoques » de la collaboration et conclut, à partir du texte d'Hébreux, 12, 4 :

« "Vous n'avez pas encore résisté jusqu'au sang dans la lutte contre le péché" : Tout en acceptant les conditions matérielles de la défaite, (l'Église) considère comme une nécessité spirituelle la résistance à toute influence totalitaire et idolâtre »⁷.

Le rappel de cette mémoire ancienne de certains textes, de certaines prises de positions et des affirmations concernant Israël, fait donc penser que la réflexion d'ordre théologique, dans le Protestantisme de la fin du XIX^{ème} et du début du XX^{ème} siècle, a ici concerné particulièrement des aspects essentiels de la foi de l'Église : le thème de l'alliance et de

⁶ Cité par le Pasteur Jean Bosc, *Meeting de protestation de Lille*. Mercure Universel. Lille-Paris, pp. 49-50.

⁷ Sur toute cette période, consulter les Actes du Colloque de Paris, novembre 1992, réunis par André Encrevé et Jacques Poujol, « Les Protestants français pendant la Seconde Guerre mondiale », supplément au *Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme Français*, n° 3, 1994.

l'élection d'Israël, et de la vocation inamissible du peuple de Dieu pour le salut de toute l'humanité.

Le Conseil Œcuménique des Églises va poursuivre ce chemin, puis ouvrir d'autres pistes.

2) Le Conseil Œcuménique des Églises et le Judaïsme

Le CŒ va, en effet, reprendre le travail après la guerre, en inscrivant cette réflexion dans l'ensemble plus vaste du dialogue avec les religions, puisque toutes ces Églises réparties dans le monde entier tissent des liens avec de nombreuses religions, mais en soulignant toujours, et ce jusqu'aujourd'hui, l'aspect particulier et spécifique du dialogue judéo-chrétien.

Le premier texte adopté par l'Assemblée d'Amsterdam en 1948 mérite qu'on s'y arrête⁸. Il a été publié en France dans le *Cahier d'Etudes Juives* de la revue protestante *Foi et Vie* en septembre 1949, où il y est d'ailleurs précédé d'un article présentant les XXI propositions de Jules Isaac tirées de son *Jésus et Israël*. Suivent ici quelques extraits du texte d'Amsterdam qui éclaireront la réflexion ultérieure de bien des Églises du CŒ, et en dehors de lui. Ils mettent en lumière les questions qui vont faire débat et qui vont trouver leur résolution, non dans l'immédiat, il faut le reconnaître, mais très progressivement :

La présentation indigne de la soi-disant responsabilité « des Juifs » dans la mort du Christ est fermement rejetée, la question de la mission envers les Juifs est évoquée mais non résolue, le thème de l'accomplissement reste encore très présent. En revanche, l'antisémitisme est condamné sans hésitation et comme placé au rang de péché contre Dieu et contre l'homme.

« Israël occupe une position unique dans le dessein de Dieu. C'est avec Israël que Dieu a fait alliance, par la vocation d'Abraham. C'est à Israël qu'Il a révélé son nom et donné sa loi. C'est à Israël qu'Il a envoyé ses prophètes avec leur message de jugement et de grâce. C'est à Israël qu'Il a promis la venue de son Messie. C'est par l'histoire d'Israël que Dieu a préparé la crèche où, lorsque les temps furent accomplis, Il fit naître le Sauveur de toute l'humanité. L'Église a reçu cet héritage spirituel et elle doit l'interpréter à la lumière de la croix. C'est pourquoi nous devons, humbles mais convaincus, annoncer aux Juifs que "le Messie qu'ils attendent est venu. La promesse a été accomplie par la venue de Jésus-Christ"...

⁸ Il est cité dans l'ouvrage si utile et si bien fait de Marie-Thérèse Hoch et Bernard Dupuy, *Les Églises devant le Judaïsme, documents officiels 1948-1978*, Paris, Cerf, 1980.

COE et le Judaïsme-SENS juil/aout 2006

« Dans le passé, les Églises ont contribué à présenter les Juifs comme seuls ennemis du Christ, ce qui a renforcé l'hostilité de la société séculière à leur égard. Dans bien des pays, l'antisémitisme reste une force virulente, tandis qu'ailleurs, les Juifs sont l'objet de traitements indignes.

« Nous demandons à toutes les Églises représentées ici de dénoncer l'antisémitisme, quelles que soient ses origines, comme une attitude absolument inconciliable avec la profession et la pratique de la foi chrétienne. L'antisémitisme est un péché à la fois contre Dieu et contre l'homme »...

Le refus de la mission envers les Juifs n'est pas du tout explicite, bien au contraire, mais l'on commence à s'interroger :

« C'est seulement lorsque nous aurons montré clairement à nos compatriotes israélites que nous désirons les faire bénéficier des droits et des privilèges que Dieu confère à tous ses enfants, que nous pourrons parvenir à les rencontrer de telle sorte qu'il devienne possible de leur faire part de la grâce excellente que Dieu nous a accordée en Christ ».

La création de l'État d'Israël (l'assemblée du Cœ a lieu en août 1948) apparaît pour sa part comme un fait qui, au plan politique, est laissé au jugement de chacun, et qui, au plan spirituel, invite à la prière car se trouvent mises en jeu la justice et la paix. La déclaration discerne avec lucidité la difficulté de la situation :

« Les Églises sont obligées en conscience 1) de prier et de lutter pour l'établissement en Palestine d'un ordre aussi juste qu'il peut l'être dans le désordre humain, 2) de contribuer, selon leur pouvoir, à secourir sans distinction les victimes de la guerre, 3) de s'efforcer d'amener les nations à organiser un refuge pour les personnes déplacées et à agir dans ce sens avec plus de générosité qu'elles ne l'ont fait jusqu'ici. »

Vous comprenez alors quel chemin va être parcouru en une douzaine d'années par toutes les Églises du Cœ, dans leur diversité et leurs contextes politiques et géographiques si différents, pour aboutir à la résolution de 1961, lors de la troisième Assemblée à New Delhi, dans laquelle le ferme rejet de l'idée de la responsabilité des Juifs dans la mort du Christ et le rappel de la lutte contre *« toutes les formes d'antisémitisme, devant le fait que se prolonge la situation où les Juifs sont victimes de discrimination et même de persécution »*, sont réaffirmés solennellement. En 1967 à Bristol, lors de la réunion du Cœ de *« Foi et Constitution »*, la réflexion sur l'attitude des Églises à l'égard des Juifs, en terme de mission puis de relation et de dialogue respectueux, est réfléchi théologiquement :

« Si l'Église est d'abord considérée comme peuple de Dieu, il est possible d'envisager l'Église et le peuple juif comme formant ensemble l'unique peuple de Dieu, séparés l'un de l'autre pour un temps, mais vivant dans la promesse qu'ils

seront finalement un. Ceux qui suivent cette ligne de pensée seraient enclins à dire que l'Église devrait considérer son attitude à l'égard des Juifs de façon théologique, attitude qui sera en principe différente de celle qu'elle adopte envers ceux qui ne croient pas en Christ. Il faudrait y penser davantage en terme d'engagement œcuménique visant à guérir la rupture, plutôt qu'en terme de témoignage missionnaire par lequel l'Église espère obtenir leur conversion ».

Le texte va assez loin, puisqu'il va même jusqu'à discerner l'importance et les implications, pour le mouvement œcuménique, du dialogue entre l'Église et le peuple juif.

« Le fait que le peuple juif a une signification permanente pour l'Église doit aussi influencer la manière dont l'histoire est présentée. Car, à cause de cette relation spéciale qui s'est maintenue à travers les siècles, l'histoire de l'Église ne peut être enseignée correctement sans tenir compte de son impact sur les Juifs et vice versa. Nous sommes d'avis que l'enseignement théologique et les manuels sont généralement imparfaits dans ce domaine et qu'il est nécessaire de les réviser et de les compléter » ; et plus loin : « Nous sommes convaincus qu'une confrontation continue avec les Juifs peut être une source de véritable enrichissement pour notre foi », etc.

Le Cœ poursuivra son travail sur le dialogue interreligieux, ponctué par des textes d'orientations en 1979 et 1982.

En 1988 le Cœ fera le point des acquis et des questions qui restent ouvertes, dans une déclaration intitulée « *Les Églises et le peuple juif, vers une entente nouvelle* » qui rappellera que :

« L'alliance de Dieu avec le peuple juif reste valable ; l'antisémitisme et toutes les formes d'"enseignement du mépris" pour le Judaïsme sont à rejeter ; la tradition vivante est un don de Dieu ; le prosélytisme forcé en direction des Juifs est incompatible avec la foi chrétienne ; les Juifs et les Chrétiens ont une responsabilité commune en tant que témoins dans le monde de la justice et de la paix de Dieu. »

Parallèlement à ce travail théologique et au développement des dialogues interreligieux, le Cœ va se trouver engagé dans la défense des droits de l'homme. Concernant les événements du Moyen-Orient, ont, en effet, été organisées, sous l'égide du Cœ, des conférences où se retrouvaient Palestiniens et Juifs. Concernant la question de Jérusalem, il a demandé que soient respectées les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Depuis 1994, il tient compte dans ses déclarations du *Mémoire : Signification de Jérusalem pour les Chrétiens* publié en novembre 1994 par les Chrétiens de Terre Sainte.

Deux thématiques sont par conséquent en permanent débat au sein du Cœ, comme le note le pasteur Alain Massini, président de la Commission Chrétiens et Juifs de la FPF, deux thématiques sous-tendues par deux

COE et le Judaïsme-SENS juil/aout 2006

visions, deux théologies : l'une que l'on peut qualifier de théologie du peuple de Dieu, et l'autre de théologie des droits de l'homme...

Ce débat, qu'anime les Églises membres et les représentants du Judaïsme dans le monde, est constitutif de la réalité même du Conseil Œcuménique des Églises. Il est l'expression de sa diversité et des questions vives qui le traversent. Il garde cependant les caractéristiques d'un véritable dialogue où les parties s'écoutent et veulent avancer ensemble. Le théologien Hans Hucko, responsable des relations entre Juifs et Chrétiens au CŒ, en désigne ainsi les caractéristiques, dans une phrase très significative : « *Le dialogue peut vraiment être décrit comme un témoignage mutuel, mais seulement si l'intention est d'écouter les autres dans le but de comprendre leur foi, leurs espoirs et leurs centres d'intérêt, et de donner, aussi bien que possible, une compréhension de sa propre foi. L'esprit du dialogue est d'être totalement présent pour l'autre, dans l'ouverture et la vulnérabilité humaine.* »

3) « Église et Israël » / « Contribution des Églises issues de la Réforme en Europe sur les relations entre les Chrétiens et les Juifs »

Le texte intitulé « Église et Israël » est un document récent — du moins selon le temps des Églises (!) — des Églises protestantes d'Europe, puisqu'il date de 2001. Il est le fruit du travail théologique que les Églises réunies au sein de la CEPE (Communion des Églises Protestantes en Europe) se sont engagées à poursuivre.

Cette communion d'Églises au plan européen — à laquelle participe évidemment le Conseil Permanent Luthéro-Réformé (CPLR) qui rassemble pour sa part les quatre Églises luthériennes et réformées de France (ERF, EELF, ECAAL, ERAL) — avait adopté en 1994 un texte intitulé : « L'Église de Jésus-Christ. Contribution des Églises issues de la Réforme au dialogue œcuménique sur l'unité de l'Église », dans lequel elle décrivait comment elle entendait mettre en route un processus œcuménique qui aboutisse un jour à l'unité de toutes les Églises. Dans ce document, un passage est consacré au dialogue avec le Judaïsme, qui est distingué du dialogue avec les autres religions. Il y est affirmé notamment que la relation de l'Église à Israël « *fait partie de l'ecclésiologie et constitue donc un aspect incontournable de l'identité de l'Église.* » (1/1.2.4.)

« *Lorsque les Chrétiens parlent de l'élection éternelle d'Israël, cela implique la reconnaissance du peuple juif en tant que peuple de Dieu. [...] Le fait que l'Église se désigne elle-même comme "peuple de Dieu" ne va pas de soi [...] et] peut apparaître comme une usurpation aux yeux des Juifs.* » (1, 1.3).

« *Quoi qu'il en soit, le rapport entre l'Église et Israël, [...] qui se reconnaissent chacun comme étant le "peuple de Dieu", n'est pas une question marginale pour l'Église et la théologie chrétienne. Au contraire, [...] par le fondement de sa foi, l'Église dépend d'Israël, et sa relation avec Israël fait donc "partie intégrante de la question du fondement de sa foi" » (L'Église de Jésus-Christ, p. II, 109).*

Il fallait donc approfondir les conséquences théologiques et pratiques d'une telle affirmation. C'est pourquoi, en 1996, la CEL (Concorde des Églises Leuenberg, ancienne dénomination de la CEPE), a constitué une commission doctrinale chargée, sur la base de la déclaration de 1994, de faire le point du dialogue, d'en préciser les enjeux théologiques et de tracer les perspectives d'un dialogue respectueux de l'autre.

Le document « Église et Israël » n'est donc pas un « *vade-mecum* » pour le dialogue judéo-chrétien, mais une véritable étude théologique qui entend faire une première approche des questions, même si elles restent encore à approfondir. Il faut souligner que ce texte parle d'*Israël* ou du *peuple d'Israël* en tant qu'entité religieuse, il ne fait que peu référence à l'État hébreu et, lorsqu'il le cite, il parle explicitement de *l'État d'Israël*.

Ce texte qui commence par le souci de la repentance s'achève par une demande de pardon. Entre les deux, nous trouvons trois parties :

le chapitre 1. *Israël et l'Église*, présente l'état de la question et des discussions ;

le chapitre 2. *L'Église et Israël*, tente de définir, de façon théologique et dogmatique, comment l'Église doit concevoir son rapport avec Israël aujourd'hui ;

le chapitre 3. *L'Église dans l'aujourd'hui d'Israël*, donne des éléments pratiques pour développer ce dialogue dans le respect et la vérité.

Parmi les affirmations de ce texte, trois sont à retenir ici :

■ Tout d'abord, celle qui rappelle que la théologie de la substitution est fautive, et qui dit la nécessité de revisiter l'ecclésiologie chrétienne, comme celle de s'interroger sur la place de l'Église dans une alliance unique dont Israël et l'Église sont les bénéficiaires.

Le texte ne conclut pas, mais invite à la recherche dans ce chantier inédit, rappelant que :

« *Le titre de "peuple de Dieu" place l'Église dans un cadre général plus vaste, relativisant sa place propre — ce qui a un effet salutaire —, et montrant la perspective de la volonté de salut de Dieu pour toute l'humanité. Mis à part le rapport instauré au fondement à partir d'une théologie de l'élection et de*

COE et le Judaïsme-SENS juil/aout 2006

l'alliance, la perspective eschatologique est la caractéristique principale d'une compréhension qualifiant d'un point de vue théologique la notion de "peuple de Dieu". Même l'Église en tant que "peuple de Dieu" n'est pas encore le lieu de l'accomplissement, elle est bien plutôt en route vers le royaume promis de la gloire de Dieu. C'est pour cette raison que la désignation de l'Église comme "peuple de Dieu" n'est nullement une "auto-désignation" quand on considère son contenu théologique. Il s'agit au contraire d'un titre honorifique accordé à l'Église sola gratia, titre dont elle devrait plutôt rougir que se glorifier au vu de l'image qu'elle donne d'elle-même dans les faits. Par elle-même, l'Église ne peut pas prétendre être le "peuple de Dieu" et, dans cette mesure, elle ne peut tirer aucune conséquence de cette désignation face au monde. Elle peut seulement redécouvrir sans cesse et célébrer le fait que ce titre honorifique lui a été accordé et reconnu dans la "praxis" du Christ vivant » (Église et Israël, II, 2.5.9).

■ Ensuite, celle qui dénonce la mission envers les Juifs.

« La prédication chrétienne se déroule en public et s'adresse à tous les humains. Elle retentit dans le contexte du dialogue avec les religions mondiales et dans le dialogue avec des représentations non religieuses du monde. Il va de soi que les Chrétiens témoignent de leur foi en paroles et en actes vis-à-vis de ces différents groupes.

Il en va de même dans leurs rencontres avec des Juifs. Le témoignage commun rendu au Dieu d'Israël et la confession de foi dans l'élection souveraine du Dieu unique constituent un argument de poids pour proscrire, de la part des Églises, toute forme d'activité dirigée de façon spécifique vers les Juifs pour les convertir au Christianisme » (Église et Israël, II, 3.2).

■ Enfin, celle qui énonce la solidarité qui nous lie à Israël, même si le document autorise un regard critique sur la politique actuelle de l'État d'Israël :

« Pour des raisons historiques et théologiques, l'Église est liée par la solidarité avec Israël. Ceci demeure valable même si les Églises prennent position de façon critique sur le conflit israélo-arabe et sur des décisions politiques actuelles du gouvernement de l'État d'Israël. Elles s'opposent à toutes les tendances qui cherchent à diffamer le mouvement sioniste — qui a conduit à la fondation de l'État d'Israël — en le qualifiant de raciste. Les Églises soutiennent tous les efforts de l'État d'Israël et de ses voisins, en particulier du peuple palestinien, pour parvenir à une paix sûre, durable et juste dans le respect mutuel, et pour la sauvegarder.

La question du sens théologique de la fondation et de l'existence de l'État d'Israël pour les Chrétiens obtient des réponses différentes selon les Églises et demeure un défi pour celles-ci. Dans ce contexte, toute application directe à la politique des promesses bibliques relatives à la terre doit être récusée. Il faut également rejeter toutes les interprétations tendant à considérer ces promesses comme dépassées à la lumière de la foi chrétienne. La prise en compte par les Chrétiens de l'élection d'Israël en tant que peuple de Dieu ne peut en aucun cas conduire à

légitimer l'oppression de minorités politiques, ethniques et religieuses au nom de considérations religieuses » (Église et Israël, III, 1.1.3).

Même si l'on doit constater que ce document — qui émane des milieux luthériens, réformés, vaudois⁹ et méthodistes de plus d'une centaine d'Églises d'Europe qui sont en pleine communion — n'a pas encore reçu tout l'écho qu'il attend en retour, car la phase de réception est encore en cours, il n'en demeure pas moins que nous avons là le seul document de cette envergure sur le sujet. Il est le fruit d'une réflexion théologique commune au plan européen.

En France quatre revues en ont rendu compte : *Foi et Vie* (Février 2002) a publié la version française du texte et une présentation qu'en a faite le professeur Elisabeth Parmentier. *Istina* a repris le texte ; dans sa préface, le père Dupuy note que celui-ci doit être rapproché de la contribution catholique : *Le Peuple juif et ses Saintes Écritures* et qu'il s'agit d'« *un moment et d'un lieu théologiques majeurs sur notre route* »¹⁰. *Sens* a proposé une lecture juive du document par Mme Colette Kessler qui y trouve un véritable motif d'optimisme et d'espérance pour l'avenir du dialogue entre Juifs et Chrétiens car, dit-elle, « *il aborde honnêtement les questions difficiles* »¹¹. La revue *Yerushalaïm*, du comité œcuménique pour la repentance envers le peuple juif (CŒUR), en a présenté un résumé rédigé par le pasteur Jacques Gruber, de l'Église réformée de France.

« *Le document de Leuenberg est un jalon posé dans le dialogue qui s'ouvre aujourd'hui entre les Juifs et les Chrétiens. S'il récapitule et exprime d'une seule voix les positions des Églises issues de la réforme en Europe, il nous invite à faire teshouva et à repérer les perspectives nouvelles de cette démarche* ». Cette phrase qu'a écrite le pasteur Alain Massini, président de la Commission Chrétiens-Juifs de la Fédération protestante de France, membre délégué du groupe de discussion doctrinale « Église et Israël » et par conséquent l'un de ses rédacteurs, peut constituer une bonne conclusion de ce propos, en forme d'envoi, sous le signe de l'espérance, et dans la certitude que le chemin du dialogue entre Juifs et Protestants révélera bien d'autres promesses encore inaccomplies.

Pasteur François CLAVAIROLY

⁹ Il s'agit des Églises protestantes d'Italie (du nom du pré-réformateur Pierre Valdo).

¹⁰ Cf. *Istina*, n° 2, avril-juin 2002, pp. 113-116.

¹¹ Cf. *Sens*, 2002 n° 11, pp. 565-573.